

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

# STAV

## Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant



Le baccalauréat technologique série STAV "Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant" permet l'acquisition d'une culture scientifique, technologique et humaniste, commune à l'ensemble des domaines couverts par l'enseignement agricole.

### Admission

Après une classe de Seconde Générale et Technologique.

### Organisation des études

L'enseignement obligatoire inclue des enseignements communs et des enseignements de spécialité organisés en modules de formation, l'accompagnement personnalisé et au choix de l'orientation, des activités pluridisciplinaires et 8 semaines de stages individuels et collectifs. Les élèves peuvent suivre jusqu'à deux enseignements optionnels.

### Poursuite des études

La poursuite d'étude peut s'envisager en particulier en cycle d'enseignement supérieur court. Elle peut permettre de continuer les parcours en DUT, de préparer un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

La poursuite d'études peut aussi s'effectuer en intégrant les classes préparatoires à l'enseignement supérieur agricole (classe préparations Technologie et Biologie) ou des écoles d'ingénieur.

### Structure de la formation

#### Modules d'enseignement commun

C1-Langue française littérature et autres arts	.....1,75h
C2-Langues et cultures étrangères	
LVA Anglais.....	1,75 h
LVB Espagnol.....	1,75 h
C3-Pratiques physique, sportive et artistique	.....2 h
C4-Pratiques mathématiques et numériques	.....3,5 h
C5-Culture humaniste et citoyenneté.....	4 h

#### Modules d'enseignement de spécialité

S1-Gestion des ressources et de l'alimentation (en Première et en Terminale).....	6,75 h
S2-Territoire et société (en Première).....	2,5 h
S3-Technologie (en Première).....	3 h
S4-Territoires et technologie (en Terminale).....	4,5 h

les modules Technologie (S3) en Première et Territoires et technologie (S4) en Terminale se déclinent en deux domaines technologiques au choix de l'élève : Production ou Aménagement

#### Enseignement optionnel - 2 enseignements maximum au choix :

- Pratiques physiques et sportives.....	3 h
- Hippologie et équitation.....	3 h

#### Unité facultative "Enseignement citoyen"

Elle permet aux élèves inscrits au diplôme du baccalauréat technologique de valoriser leur engagement citoyen dans et hors de l'établissement